



**Cette information est contenue dans un communiqué rendu public le 21 avril par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC).**

Le Conseil national de la communication (Cnc), a été saisi le jeudi 21 avril 2022 d'une plainte contre huit (8) journaux parus le 25 mars dernier « ayant pour cible le Mrc et son président ». Cette formation politique reproche notamment à ces huit titres « des faits et insinuations dont la preuve n'existe pas, portant indéniablement atteinte à l'honorabilité, à l'image et à la réputation de républicain et de patriote du Pr. Maurice Kamto et du parti qu'il dirige », lit-on



dans le communiqué que signe le secrétaire général du MRC, Me Christopher Ndong Nveh.

---

L'Elite, la République et le National de Essomba Abena, Perspectives d'Afrique de Roland Parfait Mbili, Réalités Plus de Paul Gouare Kindi, le Pelican de Jules Brice Ngaba, l'Expression de Marie Thérèse Ezoa et le Quotidien « se sont illustrés par des accusations mensongères et insinuations grotesques, malsaines et calomnieuses visant globalement à présenter le Pr. Kamto et le Mrc comme des comploteurs ennemis de la paix, des déstabilisateurs allant jusqu'à leur imputer la hausse des prix des produits sur les marchés, toutes choses aux antipodes de l'éthique et de la déontologie de la pratique du journalisme et ce en violation tant des bonnes pratiques et des règles internationalement reconnues que de la législation pénale en vigueur dans le pays ».